503 appels et 377 vidéos en six mois : convaincue d’être en couple avec Marine Tondelier, une femme “lesbienne et racisée” condamnée pour harcèlement

25/09/2025 à 23h20



Une Lyonnaise de 33 ans a été condamnée à dix mois de prison pour harcèlement envers Marine Tondelier, secrétaire nationale des Écologistes. En six mois, elle a tenté de l’appeler 503 fois et lui a envoyé 377 vidéos, persuadée d’être en couple avec elle. Déjà condamnée un an plus tôt pour des faits similaires, elle s’était aussi introduite physiquement dans la vie de l’élue, ce qui a conduit cette dernière à alerter la justice : *« Je crains vraiment pour ma sécurité et celle de ma famille »*, déclarait Marine Tondelier le 7 septembre.

Les faits ont franchi un cap lors des Journées d’été des Écologistes à Strasbourg, où Marine Tondelier a dénoncé une agression sexuelle. La harceleuse a tenté de se défendre à l’audience : *« Je suis féministe, contre les violences sexuelles. J’ai juste mis ma main à sa taille. »* Devant les juges, elle s’est dite *« vampirisée »* par la responsable

politique, se présentant comme *« femme, lesbienne et racisée »*.

Déjà poursuivie pour avoir envoyé **76.000 messages** à une autre femme l'année précédente, la trentenaire a cette fois écopé de huit mois fermes et deux mois avec sursis, avec obligation de soins psychiatriques, interdiction de contact avec Marine Tondelier, interdiction de paraître dans les Hauts-de-France et inscription au fichier des délinquants sexuels. La responsable écologiste reste marquée par cette intrusion intime dans sa vie privée, un climat où elle dit redouter désormais pour ses proches comme pour elle-même.

La Montagne